

**LES PECHERIES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES
ET DES PECHEES DE NOUADHIBOU - MAURITANIE
SEMINAIRE REGIONAL
25-30 AVRIL 1992**

**POLITIQUES EN MATIERE DE CREDIT ET DE FINANCEMENT
DANS LE DOMAINE DE LA PECHE ARTISANALE**

Hélène REY

Les projets de développement adjoignent généralement un volet crédit aux opérations de modernisation et de distribution de matériel qu'ils mettent en oeuvre. Devant l'insuccès manifeste de la plupart de ces volets, certaines institutions, notamment le FIDA, ont initié des projets spécifiques de distribution de crédit. En dehors de quelques opérations réussies (EGGER, 1986), comme par exemple celle de la Banque GRAMEEN au Bangladesh qui a su mettre en place un système efficace de responsabilité collective pour pallier l'absence de garanties des bénéficiaires, l'importance des taux d'impayés témoigne de l'échec de ces opérations.

Force est donc de constater, que malgré les nombreuses tentatives de diffusion des financements bancaires, la grande majorité des populations des pays en voie de développement, notamment les populations rurales, n'accède pas à ces circuits. Le secteur de la pêche artisanale est à ce niveau tout à fait comparable au secteur agricole : EGGER (1986) estime à moins de 20 % la part des agriculteurs africains ayant accès aux services financiers et selon WEBER et FONTANA (1983) le taux d'autofinancement de la pêche artisanale serait de 70%. Les financements relèvent alors de pratiques dites informelles qui, selon les thèses, s'expliqueraient par les carences du secteur formel ou par le dualisme intrinsèque des systèmes économiques et sociaux qui s'accompagne d'un attachement aux valeurs et coutumes traditionnelles (GERMIDIS et *al.*, 1991).

Financement bancaire et traditionnel s'opposent, tant dans les mécanismes que dans les résultats. Les financements officiels, souvent bonifiés parce que ciblés vers l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs et des fumeuses, conduisent le plus souvent à des bloquages ou à des détournements par rapport aux groupes cibles ou aux objectifs initiaux. Inversement les circuits traditionnels (basés sur des relations familiales ou commerciales) bien que souvent considérés comme usuraires se révèlent très opérants face à la spécificité des besoins du secteur. En outre l'appréhension du crédit et des transferts de monétaire chez les populations offre une explication sociologique à un tel clivage : on parlera d'argent "froid" et d'argent "chaud" selon qu'il est anonyme (car bancaire) et donc assimilé à un cadeau ou qu'il correspond à une dette effective lorsqu'il est socialement marqué.

- I - LA FAIBLESSE DES FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS

11. L'ECHEC DES OPERATIONS CENTRALISEES DE DISTRIBUTION DE CREDIT

La plupart des projets de développement, qu'ils relèvent de la Banque Mondiale, du FIDA, de la FAO... qu'ils concernent des opérations de modernisation des embarcations, de motorisation ou d'attribution d'engins de pêche, mettent en place des volets de distribution de crédits. Plusieurs évaluations dans le domaine de la pêche artisanale (BANQUE MONDIALE, 1984 ; BACLE et CECIL, 1989 ; FONTANA *et al.*, 1989 ; GARRABE *et al.*, 1989 ; 1991...) témoignent de retards ou d'irrégularités et de taux de non remboursement importants.

Un inventaire précis de l'origine de ces échecs (GARRABE *et al.*, 1989 ; 1991) permet d'identifier des récurrences dont certaines relèvent de la conception des projets :

- une mauvaise évaluation des besoins¹ ou des capacités d'endettement, tant au niveau des ressources financières des bénéficiaires (exemple du projet de pêche artisanale de Sao Tomé), que du prix du matériel (projet de Djibouti) ou du niveau d'endettement antérieur des pêcheurs (cas du projet de pêche artisanale en lagune Aby).
- des conditions et une organisation inadaptées, soit par la contrainte des garanties exigées, soit par l'inadéquation de la périodicité des remboursements par rapport aux ressources qui suppose une capacité de gestion de la dette et d'épargne en contradiction avec les obligations familiales (exemple des fumeuses de Côte d'Ivoire). En effet, la

¹ Cette mauvaise évaluation des besoins n'est pas spécifique aux opérations de crédit

mensualisation des échéances est une contrainte face au caractère journalier à la fois des recettes et des décisions de consommation et d'épargne (PLATTEAU, 1988).

Au niveau de l'organisation de ces opérations, la distribution des financements relève plus souvent des organismes financiers locaux que de la cellule du projet. Ainsi les projets de développement de la pêche artisanale à Grenade, à Sao Tomé, sur la lagune Aby en Côte d'Ivoire dépendaient des organismes bancaires locaux (BNDA, Caisse Populaire de Sao Tomé...) pour leur volet distribution de crédit. Or ces organismes n'ont pas toujours des moyens opérationnels suffisants tant pour la gestion des dossiers que pour le suivi des encours et des remboursements. De plus l'enclavement, la dispersion géographique et l'existence de migrations complexifient le suivi des remboursements. L'existence d'impayés antérieurs ou l'absence de garanties peut aussi conduire les banques locales à bloquer la composante crédit des projets.

Enfin dans de nombreux cas les absences de remboursement résultent aussi de la non atteinte des objectifs de production, c'est à dire de l'échec général du projet.

12. LES EFFETS PERVERS DES OPERATIONS DECENTRALISEES

Ces rigidités ont conduit à une décentralisation progressive par l'intermédiaire des ONG, des coopératives ou des associations villageoises. Cependant ces systèmes de distribution décentralisée rencontrent aussi des difficultés. La plus importante est qu'ils permettent des détournements et conduisent à terme à une confortation des pouvoirs locaux. L'analyse menée par PLATTEAU (1988) dans le cadre du Sénégal et de la Guinée Conakry montre que la distribution d'équipements à crédit via les structures traditionnelles crée et renforce les privilèges et les positions dominantes dans la structure politique locale. De même KASSIBO (1988 ; 1990) atteste de tels effets pour les opérations menées dans la région du Delta central du Niger. Différents programmes, mis en place par l'intermédiaire de l'Opération Pêche Mopti (structure d'encadrement des pêcheurs qui date de 1972) ou d'associations villageoises, devaient offrir une aide aux pêcheurs victimes de la sécheresse en leur permettant de se soustraire de l'emprise des commerçants. Dans la réalité l'octroi des prêts s'est effectué par un réseau de clientélisme excluant une partie des bénéficiaires initiaux et a permis d'asseoir les affinités géo-ethniques et les alliances géopolitiques. Une partie des fonds a aussi été détournée par les commerçants grossistes de Mopti pour solder les créances antérieures. Ils se sont substitués aux pêcheurs pour le paiement de l'apport personnel mais ont retenu ensuite ces avances en distribuant moins de matériel.

Il convient de remarquer en conclusion qu'outre les problèmes fonctionnels d'atteinte du groupe cible ou de suivi des encours, les politiques de distribution de crédit bon marché ont pour effets "pervers" d'inciter à les emprunteurs à se surendetter. Il en résulte aussi des politiques de distribution de nouveaux prêts plutôt qu'un contrôle des remboursements chez les prêteurs (EGGER, 1986).

- II - LA PREPONDERANCE DES CIRCUITS INFORMELS

21. QUELLE DEFINITION POUR LE FINANCEMENT INFORMEL

Le financement informel se définit comme toute opération d'emprunt, de prêt ou de constitution d'épargne qui se déroule en dehors des circuits officiels, quelque soit son importance ou le domaine d'activité où elle se déroule " (ABDAIMI, 1989). On note une extrême diversité des liens entre prêteurs, emprunteurs et épargnants qui vont de simples accords de crédit jusqu'à des liens d'intermédiation financière complexe. Les intervenants sont multiples (GERMIDIS et *al.*, 1991):

- des prêteurs individuels qui peuvent être des amis, des voisins, des parents, des propriétaires fonciers, des prêteurs professionnels, des fournisseurs de biens intermédiaires, des entrepreneurs engagés dans la transformation de biens. Les crédits peuvent être de nature commerciale ou non commerciale.
- des groupements de personnes organisés sur une base mutualiste. En général ces groupes ont aussi une fonction de protection sociale. A l'origine les associations d'épargne et de crédit étaient destinées à couvrir des dépenses traditionnelles, notamment les frais de cérémonies nuptiales ou funéraires. Certaines de ces associations ont évolué vers des formes de sociétés organisées en partenariat.

Les parts relatives des intervenants varient selon le contexte : la profession de prêteur se développe en milieu urbain sous l'impulsion de nouvelles technologies et de nouvelles procédures de commercialisation. Par contre dans les zones rurales l'activité des propriétaires fonciers-prêteurs est peu à peu remplacée par des arrangements de crédit plus complexes avec les négociants et les commerçants (GERMIDIS et *al.*, 1991).

22. L'IMPORTANCE DU FINANCEMENT INFORMEL DEPASSE LE CADRE DE LA PECHE ARTISANALE

Outre les associations d'épargne et de crédit, les crédits des commerçants et les prêts ou dons familiaux sont des formes de financement souvent très importantes (EBOUE, 1988 ; HOLST, 1985), qui conduisent à définir les secteurs concernés comme des secteurs de "proximité" (ROUBAUD, 1991). Cette structure des circuits de financement n'est pas spécifique à la pêche artisanale ; elle est caractéristique du secteur informel, tant rural qu'urbain (cf. tableau 1).

Tableau N° 1 : Poids relatif des crédits de source informelle

Pays	% crédit informel
Bangladesh	63%
Zimbabwe	87% (agriculteurs)
Nigéria	95% (agriculteurs)
Zambie	43% (agriculteurs) 90% population urbaine
Indonésie	83% (agriculteurs) 93% (unités urbaines)
Thaïlande	52% (agriculteurs) 20% (unités urbaines)
Malaisie	62% (agriculteurs)
Corée du Sud	50% (agriculteurs)
Philippines	78% (unités rurales) 90% (unités urbaines)
Inde	39% (unités rurales) 70% (agriculteurs) 30% (unités urbaines)
Mexique	55% (agriculteurs)

Source : d'après GERMIDIS et *al.*, 1991

L'origine de ces crédits montre une structure des financements pouvant être très variable d'un pays à l'autre (cf. tableau 2).

Tableau N°2 : Structure des financements informels selon la nature des prêteurs

	Bangladesh	Philippines
Parents et amis	50%	29%
Agriculteurs "riches" ou propriétaires fonciers	13%	6%
Prêteurs professionnels	13%	ND
Commerçants, négociants	24%	65%

Source : d'après GERMIDIS et *al.*, 1991

23. ANALYSE DE L'IMPORTANCE ET DE LA DIVERSITE DES CIRCUITS INFORMELS

Dans le cadre du programme d'étude halieutique du système pêche dans le Delta central du Niger, nous avons recensé l'éventail des sources de financement des unités de pêche selon les types de besoins (REY, 1992). Nous présenterons donc ici les résultats obtenus avant de montrer à partir d'exemples dans d'autres régions de l'Afrique de l'Ouest une relative homogénéité des pratiques.

231. Le cas du Delta central du Niger

L'investissement initial n'a pas été appréhendé de façon distincte en raison de l'importance du caractère héréditaire de la pêche dans cette zone (95% des pêcheurs) et de l'absence de réseau particulier de financement à ce niveau. En effet, ce sont aussi les commerçants qui préfinancent l'investissements initial et qui prennent en charge tous les aspects matériels et administratifs de l'installation, ainsi que les déplacements dans le cas des migrations de grande ampleur. Ainsi LE BAY (1984) montre comment du fait de la désaffectation des ethnies locales (Baoulé) pour la pêche, ce sont les commerçants qui pour maintenir leur approvisionnement et les réseaux commerciaux sont à l'origine du flux de migration de population du Mali vers le Lac Kossou en Côte d'Ivoire. Les commerçants proposent des pirogues et des engins à crédit (moyennant la moitié des prises) tandis que certains chefs de groupes jouent le rôle de maître pêcheur puisque

une part importante des arrivants (50%) n'avait jamais pratiqué la pêche (LE BAY, 1984). DELAUNAY (1989) montre le même phénomène d'organisation de migrations de pêcheurs ghanéens pour pallier la désaffection des ivoiriens (Alladian).

a) les achats d'engins de pêche

L'importance du crédit à ce niveau est très forte puisque seulement 10% des ménages de pêcheurs n'ont jamais recours au crédit et que 20% n'y ont recours qu'occasionnellement. Concernant l'origine du crédit, il ressort que 20% des unités bénéficient de prêt familiaux et que ce sont donc généralement les fournisseurs d'engins de pêche qui octroient les crédits. Le poids relatif des grossistes basés à Mopti et des détaillants ou des commerçants ambulants s'équilibre et on note par ailleurs qu'un tiers des pêcheurs ont simultanément recours aux deux types de circuit. Néanmoins lorsque une transaction à crédit s'effectue avec un grossiste de Mopti, elle nécessite dans la majorité des cas l'intervention d'un acteur particulier " le diatigui" qui en tant que logeur du pêcheur, offre sa caution en garantie.

Les crédits sont généralement remboursés sous forme monétaire (60% d'entre eux) mais ils peuvent donner lieu à des prélèvements en nature (13%) ou à un remboursement associant les deux formes (22% des pêcheurs). En proportion du montant des transactions le crédit représente le plus souvent de 50 à 75% du total du montant des achats. Dans la majorité des cas (73 %) le crédit est habituel et remboursé tous les ans tandis qu'il est ponctuel pour un peu plus d'un quart des pêcheurs. Parmi les pêcheurs ayant déclaré avoir habituellement recours au crédit le nombre de ceux ayant avoué ne pas avoir remboursé les crédits précédents paraît sous estimé par l'enquête il n'est en effet que de 13%. Cependant on peut noter dans ce cas une partition égale entre ceux qui ont changé et ceux qui ont gardé le même fournisseur.

b) les achats de pirogues

Pour les unités de pêche détenant une ou plusieurs pirogues², la proportion des transactions réalisées au comptant et à crédit s'équilibre : elle est de 40%. Le financement familial pour les achats de pirogues est peu important puisqu'il ne concerne que 10% des pêcheurs. En moyenne ces crédits représentent 50% du coût d'achat de l'embarcation et leur durée est de 24 mois.

² Alors qu'en moyenne les unités de pêche détiennent une seule pirogue, on note que 20% des ménages ne possèdent aucune pirogue et que 49% ont déclaré avoir eut recours à la location.

c) Les crédits de trésorerie

Tandis que les constructeurs de pirogues n'accordent qu'exceptionnellement des liquidités aux pêcheurs, les fournisseurs d'engins de pêche jouent un rôle important à ce niveau : 40% des pêcheurs bénéficient de crédit de trésorerie de leur part. Au moment de la soudure, 60% des unités de pêche ont recours à des emprunts qui leur sont accordés principalement par des parents ou amis (60% des crédits) et des commerçants ou prêteurs (40%). Les prêts et dons familiaux, jouent un rôle important mais qu'il est difficile de circonscrire précisément quant à leur affectation et à leur régularité. Durant l'année de référence de l'enquête menée dans le Delta central du Niger, tandis que 10% des unités reçoivent des apports de membres de la famille partis en migration, 25% avaient reçu un don d'un membre de leur famille, 44% avaient elles-mêmes octroyé un don et 31% avaient à la fois été à l'origine et destinataire d'un don en monnaie. Ces liaisons financières lorsqu'elles ne sont pas occasionnelles doivent être appréhendées pour leur fonction de structuration sociale même si ensuite l'affectation des fonds peut être économique.

La principale forme d'accès aux liquidités en vue d'un achat est l'association d'une épargne et d'un crédit ou d'un don : 36% des unités financent ainsi leurs besoins de liquidités, tandis que l'épargne seule ou le crédit comme seul mode d'accès aux liquidités ne concernent respectivement que 9% des unités. Le principe d'un prélèvement sur les recettes est le mode de financement des besoins de liquidités d'un tiers des unités et la seule source de liquidités pour 8% des unités.

Le mode d'accès aux liquidités a été étudié dans le cas d'un achat courant qu'il soit productif ou de consommation et dans le cas particulier des dépenses liées aux fêtes (en l'occurrence la Tabasky). La comparaison des comportements selon la nature de l'achat fait ressortir une affectation préférentielle de l'épargne aux besoins festifs.

d) La diffusion des tontines au sein de la filière pêche

Les tontines, formes traditionnelles d'épargne semblent plus caractéristiques des milieux urbains. En effet elles sont assez peu fréquentes dans la zone étudiée : le taux de participation à une tontine est de 13% seulement pour les chefs de ménage et de 35% pour les femmes. La dégradation de la situation économique s'est traduite par l'abandon de la participation à une tontine surtout pour les hommes (16 % contre 2% des femmes). Les fonds ainsi collectés sont destinés en parité aux dépenses de consommation du ménage et à l'activité chez les pêcheurs et surtout à des fins productive chez les femmes (60% d'entre elles).

Les études réalisées sur les tontines montrent que cette pratique en devenant une obligation sociale, favorise l'épargne car elle permet de soustraire le montant de la cotisation aux obligations familiales.

24. GENERALISATION DES OBSERVATIONS A L'AFRIQUE DE L'OUEST A PARTIR DE QUELQUES EXEMPLES

Malgré l'absence de synthèse exhaustive des modes de financement utilisés par les pêcheurs artisans, les comparaisons avec quelques études réalisées sur des pêcheries particulières, tant maritimes que continentales, autorisent à généraliser le mode d'organisation identifié dans le Delta central du Niger, mais avec des modifications sensibles du poids des circuits et de l'autofinancement selon les contextes.

En Guinée Conakry, LOOTVOET et *al.* (1989) évaluent le taux d'autofinancement à 81% pour les pirogues, à 73 % pour les moteurs et à 57% pour les achats de filets. Au niveau de Conakry, il y a la plupart du temps constitution d'une épargne et le recours exclusif au crédit ne s'observe que pour 20% des unités. Par contre à Kaback 80% des pêcheurs et 44% des femmes n'ont aucune épargne. Les dons et prêts de parents ou amis concernent de 21% (pirogues) à 28% (moteurs) des unités.

Les achats d'embarcations sont totalement autofinancés en Mauritanie (CHABOUD et al., 1988) à l'exclusion des pêcheurs imraguen (13% de la population) qui ont bénéficié d'aides de projets de développement. Concernant les moteurs, 22% des embarcations ont bénéficié de crédits distribués par l'intermédiaire de groupements coopératifs. Par contre on observe que 59% des embarcations, 73 % des moteurs et 57% des filets appartiennent à des individus n'embarquant pas, ce qui suggère l'importance des liens financiers familiaux.

L'organisation des circuits de financement dans le cas de la pêche artisanale sénégalaise (CREDETIP, 1990) confirme le rôle important joué par les mareyeurs tant pour les achats d'équipement que pour les crédits de liquidités et par le patrimoine familial pour l'autofinancement.

25. L'ADAPTATION DES FINANCEMENTS INFORMELS AUX SPECIFICITES DU SECTEUR DE LA PECHE ARTISANALE

Les analyses ont permis de dépasser le constat simpliste d'un crédit source de dépendance en raison de l'importance des taux pratiqués. L'adaptation des circuits informels s'observe à plusieurs niveaux :

L'absence de dépôt de garantie s'adapte à la faiblesse de l'épargne monétaire. L'étude menée sur le Delta central du Niger atteste de la marginalité du rôle de réserve thésorisable de la monnaie liée à la faible monétarisation des échanges et aux traditions d'épargne. L'analyse des causes d'échec des crédits bancaires montre qu'ils se heurtent à l'attachement aux formes non monétaires d'accumulation. En effet, dans le Delta central du Niger 54% des unités utilisent leur surplus à la constitution de stocks de céréales ou à l'achat de biens de consommation³. Il s'agit de placements à très court terme tandis que les autres formes de placements traditionnels (bétail, or...) plus favorables à l'accumulation ne concernent que 8% des unités. Il existe aussi une épargne sous forme de liquidités mais qui s'effectue en dehors du système bancaire (temps de déplacement trop long, manque de confiance, niveau de formation insuffisant) soit au sein de l'unité soit par l'intermédiaire de "garde monnaie" qui sont le plus souvent des commerçants : 24% des pêcheurs du Delta central du Niger confient leur épargne à ces "garde monnaie"

Le caractère localisé du crédit résoud le problème de l'enclavement et lève la contrainte de l'accès au crédit des pêcheurs migrants. La limitation des opérations à un groupe ou une zone géographique permet une connaissance des emprunteurs et donc une meilleure évaluation de leur solvabilité. Ce caractère localisé permet un contrôle social des remboursements et des rapports personnalisés. Ceux-ci s'inscrivent dans une relation d'assistance mutuelle et ont une fonction sociale de renouvellement des pactes inter-ethniques.

La parcellisation des montants des crédits s'adapte aux besoins spécifiques des petites unités et à la variabilité des revenus, de la même façon que le fractionnement des cotisations dans le cadre des tontines permet une adaptation de l'épargne à l'irrégularité des revenus monétaires dans l'économie informelle. Ainsi selon

³ Les formes d'épargne ont été appréhendées strictement à partir de l'accumulation de biens ou de monnaie : les formes d'épargne "sociale" ne peuvent être abordées par ce type d'enquête. En effet, les réseaux de dons et de contre dons ont une fonction d'"épargne de précaution" dans le sens où en entretenant les liens de solidarité, ils permettent de s'assurer d'une assistance ultérieure. Ainsi l'acte d'épargne ne se définit pas dans le temps mais dans l'espace à partir des relations sociales (LELART, 1989)

PLATTEAU (1989) c'est l'adaptation des remboursements au niveau des ventes journalières qui explique la spécificité des circuits financiers dans la pêche artisanale.

Outre que la souplesse des remboursements répond aux aléas et au faible niveau de monétarisation des économies (remboursements en nature), l'absence de procédures administratives et de règlementations favorise la rapidité du traitement des demandes et des déboursements de fonds. De même la non fixité des jours ou des heures pour le traitement des demandes, l'absence d'écritures et de contraintes d'alphabétisation sont des atouts pour les circuits informels. Enfin l'association de services divers rendus aux pêcheurs a un rôle incitatif. On peut citer l'exemple du rôle des commerçantes de poisson à Lomé (WEIGEL, 1987) qui non seulement octroient des financements mais prennent en charge la totalité des questions matérielles relatives à l'environnement du pêcheur et peuvent même être responsables de leur comportement vis à vis des autorités.

Les analyses menées par KASSIBO (1990) dans Delta central du Niger montrent que le caractère déguisé de l'intérêt le rend compatible avec la religion et que les rapports personnalisés offrent plus de souplesse par rapport au risque (notamment de variation de la ressource). Il rejoint ici la notion de crédit réciproque (PLATTEAU, 1989) fonctionnant plutôt comme un système d'assurance pour lequel il n'y a pas véritablement paiement d'intérêt mais plutôt promesse conditionnelle d'aider le créancier.

- III - LES CONSEQUENCES SUR LE PROCESSUS D'ACCUMULATION

L'aspect le plus débattu est l'importance des taux d'intérêt. La question est en effet de savoir s'il y a de ce fait appropriation d'une partie de la plus value, compte tenu que les coûts opératoires paraissent faibles. Les études arrivent à des résultats contradictoires quant à l'existence de profits monopolistiques. Ainsi pour ATTI MAMA (1989) on ne peut parler d'exploitation dès lors que le différentiel de taux n'est que de 12%. L'efficacité économique des pratiques de financement informel nécessite de s'interroger successivement sur le réalisme d'un processus d'exploitation, puis si il y a exploitation, en quoi elle est ou pas une contrainte pour le développement du secteur.

31. LA DIFFICULTE POUR DISSOCIER LES FACTEURS D'EXPLOITATION DES FACTEURS D'INEFFICACITE

La mise en évidence d'un processus d'exploitation est d'autant plus difficile que les financements informels se caractérisent par la spécificité de certains mécanismes.

Au niveau des emprunteurs, on observe une relative inélasticité de la demande de crédit au taux, ce qui conduit à penser que c'est la disponibilité du crédit qui compte plus que son coût. Les prêteurs quant à eux sont surtout sensibles au critère de délais de récupération des fonds (BLOY et DUPUY, 1989). L'interdépendance des relations familiales et commerciales conduit à une inefficience des mécanismes de formation des prix et à une multiplicité des taux selon la nature des relations personnelles entre prêteur et emprunteur.

Le caractère non explicite de l'intérêt qui lui permet entre autre de satisfaire aux contraintes religieuses, complexifie l'évaluation d'un éventuel surplus. Le paiement de l'intérêt se traduit le plus souvent, par un différentiel de prix au niveau de la transaction commerciale, qu'elle soit ou non directement associée à l'octroi du crédit. Il est alors difficile d'affecter les différentiels de prix à ce qui relève des pratiques commerciales normales (prise en compte de la distance, taux de perte, volumes achetés), des relations familiales ou de clientélisme et des profits monopolistiques. Ainsi par exemple BAUMANN (1990) dans le cas de la pêche artisanale dans le Delta central du Niger montre que si les prix d'achat pratiqués par les commerçants itinérants dans les campements de pêche paraissent moins avantageux en niveau absolu, ils correspondent aussi à des pratiques spécifiques qui sont moins contraignantes pour les pêcheurs ((qualité exigée, tris par tailles et espèces).

Ces particularismes tenant à l'organisation des échanges africains se retrouvent quel que soit le contexte géographique ou le secteur : WEIGEL (1989) l'atteste pour la pêche en Côte d'Ivoire et CORDONNIER (1986) pour le marché des pagnes de Lomé. Il apparaît donc qu'il faille parler de système d'échange informel se caractérisant (malgré une forte hétérogénéité) par la prégnance des rationalités sociales conduisant à des formes de régulation particulières (REY, 1991).

Par ailleurs, CHABOUD (1989) montre qu'en univers incertain, il y a souvent des intérêts communs à une relation exclusive et stable entre les partenaires, qui ne sont pas forcément mesurables en terme de différentiel de valeur et d'inégalité. De même dans le cas de la pêche artisanale, le crédit informel est avantageux pour le patron car il

permet, compte tenu du système de rémunération des équipages, de reporter la charge des intérêts sur l'équipage.

32. LES CIRCUITS DE FINANCEMENT INFORMELS PERMETTENT-ILS UN DEVELOPPEMENT SUFFISANT DE LA FILIERE ?

Au delà de l'existence d'un détour du surplus, la question de son affectation doit être posée à un niveau plus large que le secteur de production : celui de la filière prise dans son ensemble. Ainsi COUTY (1978) étudiant la fonction commerciale montre que l'appropriation d'une partie du surplus par les intermédiaires commerciaux, qui la réintroduisent ensuite à leur profit dans le circuit, est un processus d'appropriation spécifique aux situations économiques antérieures à la révolution industrielle. Il rejoint ainsi les observations de BRAUDEL (1979) sur la dynamique du capitalisme. Selon COUTY (1978) ce rôle des commerçants dans cette accumulation s'explique par leur accès au crédit et à l'information. Ainsi, étudiant les relations mareyeurs-pêcheurs au Sénégal, CHABOUD (1989) observe des différences de gains de productivité entre les secteurs avec une accumulation en aval qui contribue à l'amélioration des conditions de production en amont.

L'articulation des circuits de financement au niveau de la filière pêche dans le Delta central du Niger (REY, 1992), atteste du caractère pyramidal du financement. L'organisation des flux entre les différents acteurs permet de répartir les risques pris par les commerçants sur l'ensemble de la filière et de conjuguer les cycles de besoins de financement des négociants et des producteurs.

Néanmoins l'organisation des flux se traduit par un réseau complexe de financement croisés entre unités caractéristique d'un processus de financement endogène dont l'efficacité économique peut se heurter à la contrainte de disponibilité de capitaux tant par rapport aux besoins qu'aux opportunités d'investissements "rentables". Par ailleurs un tel système endogène peut être plus sensible aux aléas : il accroît le risque de défaut de paiement de masse face à un problème particulier, tel la sécheresse qui affecte l'ensemble de la zone et de la filière.

CONCLUSION

L'organisation des circuits de financement fait ressortir l'importance des prêts familiaux et du crédit fournisseur. Il convient cependant de relativiser le caractère contraignant d'une telle situation en remarquant l'universalité tant géographique que

sectorielle du crédit fournisseur. Ainsi, par exemple, l'importance des flux de crédit inter entreprises est estimé à un mois de chiffre d'affaires total de l'industrie française. L'importance de ce mode de financement est fonction de la taille de l'entreprise, du risque et du pouvoir de négociation commerciale entre les unités. On observe que dans les entreprises "risquées" il peut se substituer totalement au crédit bancaire. Selon une étude de la Banque de France (WANIERES, 1991), le poids total de ces créances était quatre fois supérieur aux total des crédits à court terme distribué par les banques en 1987 (1800 à 2000 milliards de francs). L'importance des financements internes entre acteurs de la filière pêche artisanale ne doit donc pas être jugée spécifique. Néanmoins lorsque le crédit fournisseur est la seule source de financement et qu'il se substitue à du crédit à moyen ou long terme il rompt l'équilibre financier et conduit à des situations d'insolvabilité qui peuvent entraîner aussi la mise en liquidation des entreprises créditrices.

BIBLIOGRAPHIE

ABDAIMI (M.), 1989. - Le financement informel. Problématique, typologie et évaluation à partir d'enquête à Marrakech et dans le sud marocain. *Tiers Monde* n° 120 : 869-879

ATTI MAMA (C.), 1989. - Les relations pêcheurs-mareyeuses dans la pêche artisanale au Bénin. In Symp. Int. "La recherche face à la pêche artisanale" Montpellier France 3-7 juillet 1989. J.R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds). Paris ORSTOM, 1991 : t I : 291-294

BACLE (J.) et CECIL (R.), 1989. - Réflexions sur la pêche artisanale en Afrique. Sondages et recherches. Rapport ACDI

BANQUE MONDIALE, 1984. - Harvesting the waters : a review of Bank experience with fisheries development. Report n° 4984. 179 p.

BAUMANN (E.), 1990. - Produire et consommer en milieu pêcheur du Delta central du Niger. INRZFH/ORSTOM, 36 p.

BLOY (E.) et DUPUY (C.), 1989. - Adaptation des règles de gestion aux contraintes du financement informel. Journées scientifiques du réseau UREF Casablanca 16-17 Février, 16 p.

BRAUDEL (F.), 1979. - Civilisation matérielle, économie et capitalisme. t 2 : Les jeux de l'échange. Colin, Paris

CHABOUD (C.) et KEBE (M.), AHMED (A.O.) et DIOP (H.), 1988. - Eléments sur la pêche artisanale mauritanienne. Bull. CNROP. Nouadhibou, 16 (1) : 1-48

CHABOUD (C.) et KEBE (M.), 1989. - Les relations entre producteurs et commerçants ou les mareyeurs sont-ils des exploiters ? Le cas du Sénégal. In Symp. Int. "La recherche face à la pêche artisanale" Montpellier France 3-7 juillet 1989. J.R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds). Paris ORSTOM, 1991 : t II : 593-602

CREDETIP, 1990. - Systèmes financiers informels des opérateurs économiques de la pêche artisanale sénégalaise. Rapport programme Pro pêche. 90 p.

COUTY (P.), 1978. Evolution économique et fonction commerciale. Cahier Sciences Humaines ORSTOM. XV (3) : 281-304

DELAUNAY (K.), 1989. - Approche historique de l'expansion des pêcheurs ghanéens Fante et Ewe sur le littoral ivoirien. In Symp. Int. "La recherche face à la pêche artisanale" Montpellier France 3-7 juillet 1989. J.R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds). Paris ORSTOM, 1991 : t II : 649-658

EBOUE (M.), 1988. - Epargne informelle et développement économique en Afrique. Mondes en développement Tome 16 n° 62-63 : 35-64.

EGGER (P.), 1986. - Des services bancaires pour les ruraux pauvres : les enseignements tirés des innovations de quelques plans d'épargne et de crédit. Revue internationale du travail vol 125 n°4 : 493-510

FONTANA (A.), CAVERIVIERE (A.), FONTENEAU (A.) et CHABOUD (C.), 1989. - Bilan et enjeux des pêches maritimes en Afrique de l'Ouest. Possibilités et pertinence des interventions. ORSTOM multigr. 85 p.

GARRABE (M.), ANTONA (M.) et REY (H.), 1989. - Analyse diagnostic des projets de pêche artisanale financés par le FIDA. Contrat FIDA 79 p. + annexes

GARRABE (M.), ANTONA (M.) et REY (H.), 1991. - Analyse diagnostic des projets de pêche artisanale financés par le FIDA : une actualisation. Contrat FIDA 77 p.

GERMIDIS (D.), KESSLER (D.) et MEGHIR (R.), 1991. - Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel. Etude du Centre de développement. OCDE. 278 p.

HOLST (U.), 1985. - Le rôle des institutions informelles dans la mobilisation de l'épargne. Epargne et développement, *Economica* : 121-154.

KASSIBO (B.), 1988. - Les pêcheurs du Delta central du Niger : accès aux moyens de production par le biais du système d'encadrement. In *Etudes halieutiques du Delta central du Niger. Enquête statistique auprès des pêcheurs : premiers résultats*. INRZFH/ORSTOM, 20 p.

KASSIBO (B.), 1990. - Le crédit nomade ; rôle et fonctionnement du crédit chez les pêcheurs du Delta central du Niger. INRZFH/ORSTOM, 20 p.

LE BAY (S.), 1984. - Le développement de la pêche sur les rives du lac Kossou : l'exemple d'Assandre (Côte d'Ivoire). Mémoire maîtrise, Institut de géographie. Université de Rouen. 285 p.

LELART (M.), 1989. - Les circuits parallèles de financement : état de la question. Journées scientifiques du réseau UREF Casablanca 16-17 février 1989, 27 p.

LOOTVOET (B.) et MILIMONO (R.), 1989 a. - Note sur les organisations sociales et économiques des fumeuses de poisson de Kaback. Document scientifique n° 10 Centre de recherche halieutique de Boussoura, 51 p.

LOOTVOET (B.), DIALLO (M.M.), MILIMONO (R.), REMPP (S.) et TISSANDIER (C.), 1989 b. - Note sur l'organisation économique et sociale de la pêche artisanale, du fumage et de la commercialisation du poisson dans la ville de Conakry. Centre de recherche halieutique de Boussoura, 128 p.

PLATTEAU (J.P.), 1988. - Les problèmes de la pêche artisanale en Afrique vus par les acteurs eux mêmes. Cahiers de la faculté des Sciences économiques et Sociales de Namur. Série documents et points de vues N° 23. 49 p.

PLATTEAU (J.P.), 1989. - La contribution de la nouvelle économie institutionnelle pour l'analyse des relations contractuelles et des formes organisationnelles dans le secteur de la pêche . In Symp. Int. "La recherche face à la pêche artisanale" Montpellier France 3-7 juillet 1989. J.R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds). Paris ORSTOM, 1991 : t II : 763-774

REY (H.), 1991. - Les unités informelles sont-elles une réponse au déséquilibre ? Communication au colloque "l'économie de marché dans le Tiers Monde ; problèmes de transferts et de diffusion". Université de Rouen 29-30 novembre 1991, 12 p.

REY (H.), 1992. - Le financement informel de la filière pêche dans le Delta central du Niger. multigr.

ROUBAUD (F.), 1991. - Les conditions de l'accumulation dans le secteur informel mexicain : le problème du crédit. multigr. ORSTOM 18 p.

WEBER (J.) et FONTANA (A.), 1983. - Pêches et stratégies de développement. Discours et pratiques. Communication au séminaire FAO Stratégie de développement des pêches, Rome 10-14 mai 1983, 11 p.

WEIGEL (J.Y.), 1987. - Nana et pêcheurs du port de Lomé : une exploitation de l'homme par la femme ? Politique Africaine, 27 : 37-46.

WEIGEL (J.Y.), 1989. - La commercialisation du poisson en pays lagunaire ivoirien. ORSTOM coll. Etudes et Thèses, 137 p.*

WANIERES (A.), 1991. - Le crédit interentreprises. Problèmes Economiques n° 2235

